

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02446 Numéro SIREN : 904 084 993 Nom ou dénomination : AB PEINTURE TOULON SUD EST
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/014775

14775

AB PEINTURE TOULON SUD EST
Société par Actions Simplifiée à associé unique
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Rue Francis de Pressence
83000 TOULON

RCS TOULON 904.084.993

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, et le TRENTE JUIN à 10 heures

Les associés de la Société AB PEINTURE TOULON SUD EST, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège, sur convocation du Président.

Sont présents :

Monsieur Nabil ABIDI

associé détenant 100 actions

Total 100 actions

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nabil ABIDI, Président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération du Président,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31/12/2022**
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- les questions écrites adressées par les associés au Président et la réponse du Président,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

AN

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, établis par le Président.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31/12/2022**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31/12/2022**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le **bénéfice de 13 905,26 euros** de l'exercice de la manière suivante :

- ***En totalité au compte report à nouveau***

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération du Président qui s'est élevée pour l'exercice écoulé à 0 euros, et la reconduit pour l'exercice en cours, auquel s'ajoutent la prise en charge des cotisations sociales.

Il aura droit, en outre, au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

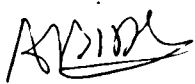
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Fait en trois exemplaires originaux,
à Toulon, le 30 juin 2023



Certifié conforme

AB PEINTURE TOULON SUD EST
Société par Actions Simplifiée à associé unique
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Rue Francis de Pressence
83000 TOULON

RCS TOULON 904.084.993

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter **le bénéfice de 13 905,26 euros** de l'exercice de la manière suivante :

- ***En totalité au compte report à nouveau***

Certifié conforme
Le Président



AB PEINTURE TOULON SUD EST
Société par Actions Simplifiée à associé unique
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Rue Francis de Pressence
83000 TOULON

RCS TOULON 904.084.993

**RAPPORT SPECIAL du Président à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023**

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention de cette nature n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Le Président



Société AB PEINTURE TOULON SUD EST

2 RUE FRANCIS DE PRESSENCE

83000 TOULON

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

ABPEL
certifié conforme

AUDEC VAR

453 Chemin de la Farlède

83500 LA SEYNE SUR MER

0494062723

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 4	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 350	292	1 058	1 328	270	20.33
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 350	292	1 058	1 328	270	20.33
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 295		5 295		5 295	
	Autres créances	23 632		23 632	3 276	20 356	621.45
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	14 255		14 255	387	13 868	NS
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	43 183		43 183	3 663	39 520	NS
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	44 533	292	44 241	4 991	39 250	786.46

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 4	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 105		4 105	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	13 905	4 105	18 011	438.70
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	10 800	3 105	13 905	447.77
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 746	2 508	1 238	49.35
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 775	4 200	13 575	323.22
	Dettes fiscales et sociales	11 919	1 388	10 532	758.89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	33 441	8 096	25 345	313.05
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	44 241	4 991	39 250	786.46

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

33 441 8 096

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 4	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	247 754		247 754	13 000	234 754	NS
Chiffre d'affaires NET	247 754		247 754	13 000	234 754	NS
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			22		22	
Total des Produits d'exploitation (I)			247 777	13 000	234 777	NS
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			79 060	14 894	64 166	430.81
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			576		576	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			115 454	801	114 653	NS
Impôts, taxes et versements assimilés				8	8	100.00
Salaires et traitements			28 671	1 085	27 586	NS
Charges sociales			8 111	295	7 816	NS
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			270	22	248	NS
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			232 142	17 105	215 036	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			15 635	4 105	19 741	480.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 4	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 635	4 105	19 741	480.84
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 730		1 730	
Total des produits (I+III+V+VII)	247 777	13 000	234 777	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	233 872	17 105	216 766	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	13 905	4 105	18 011	438.70

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I 1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 350		
TOTAL	1 350		
TOTAL GENERAL	1 350		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 350	1 350
TOTAL			1 350	1 350
TOTAL GENERAL			1 350	1 350

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	22	270		292
TOTAL	22	270		292
TOTAL GENERAL	22	270		292

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	270				
TOTAL	270				
TOTAL GENERAL	270				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	5 295	5 295	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 632	23 632	
TOTAL	28 927	28 927	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	17 775	17 775		
Personnel et comptes rattachés	5 236	5 236		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 925	4 925		
Impôts sur les bénéfices	1 730	1 730		
Autres impôts taxes et assimilés	29	29		
Groupe et associés	3 746	3 746		
TOTAL	33 441	33 441		

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	8
Total	8

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.